

Climat : la clé pour redynamiser le tissu industriel européen et renforcer notre autonomie stratégique



Sommaire

Remerciements	2
Résumé exécutif	2
1. L'Europe en risque de manquer l'opportunité de sa réindustrialisation	4
2. Le Pacte industriel propre : une opportunité à saisir pour déployer une stratégie industrielle européenne robuste, construite autour du climat	6
2. Recommandations pour une stratégie industrielle européenne au service du climat et des emplois	12

Remerciements

Ce papier a été relu par :

- Boris Jankowiak, Coordinateur de la politique de transformation de l'acier, CAN Europe,
- Camille Maury, Chargée de mission décarbonation de l'industrie, Bureau européen du WWF
- Anabella Rosemberg, Responsable stratégie transition juste et justice climatique, CAN International

Résumé exécutif

L'Europe évolue désormais dans un contexte international de plus en plus incertain avec la menace russe, le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, l'accélération des guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, et la concurrence internationale commerciale qui s'intensifie notamment sur le déploiement des technologies vertes et l'acquisition des matières premières. Ce contexte constitue aussi pour l'Europe une opportunité de construire des partenariats différents avec la majorité des pays de la planète.

En parallèle, les citoyens européens, mais aussi l'industrie, subissent de plus en plus les effets de la crise climatique, qui détruit des actifs, perturbe les chaînes de valeur et pèse de plus en plus lourd sur les budgets publics.

L'accélération de l'ambition climatique européenne apparaît comme la solution pour lancer une réindustrialisation vertueuse environnementalement, prévenir le risque patent de sa désindustrialisation, faire baisser les factures énergétiques et renforcer l'autonomie stratégique européenne. Le Pacte industriel propre, annoncé par Ursula von der Leyen, est en particulier l'opportunité de faire "d'une pierre quatre coups" s'il se construit autour d'une ambition climatique forte. L'Europe peut à la fois gagner le pari de sa réindustrialisation vertueuse environnementalement, renforcer sa compétitivité, atteindre ses objectifs de

réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et réduire la pollution ainsi que son utilisation des ressources, tout en renforçant son indépendance stratégique et donc sa sécurité vis-vis des autres puissances.

Synthèse des recommandations du Réseau Action Climat pour un Pacte industriel vert et juste

- 1.** Inscrire au cœur du Pacte industriel propre un objectif visant la neutralité climatique au plus tard en 2040 et garantir une logique de planification et de répartition de la chaîne de valeur entre les Etats européens.
- 2.** Prioriser les technologies à déployer pour atteindre la neutralité climatique et se limiter aux options les plus efficaces et avec le moins d'externalités environnementales négatives pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre.
- 3.** Déployer des mesures de réduction de la demande.
- 4.** Mettre en place un Fonds pour la compétitivité pour investir au moins 200 milliards d'euros publics d'ici 2040 dans la décarbonation de l'industrie existante dans la construction d'industries nettes zéro.
- 5.** Intégrer des conditionnalités environnementales et sociales fortes dans les financements publics européens et nationaux alloués aux entreprises.
- 6.** Redéfinir les règles relatives à la commande publique pour soutenir les produits issus de filières vertueuses environnementalement et fabriqués dans l'UE qui contribuent à la réduction des émissions de GES.
- 7.** Faire contribuer la finance privée en mettant notamment en place une Union des Marchés des Capitaux (UMC) conditionnée à une orientation des investissements vers les activités vertes, à travers des produits financiers labellisés et facilement compréhensibles pour les investisseurs.
- 8.** Préparer la transition juste des emplois et des territoires.
- 9.** Limiter les impacts environnementaux générés par l'extraction des matières premières.
- 10.** Améliorer la mise en œuvre des législations environnementales, sans tomber dans le piège d'une simplification à l'aveugle.
- 11.** Pour éviter que la stratégie industrielle européenne ne reproduise une approche néocoloniale et extractiviste, construire une stratégie industrielle verte européenne qui soutient aussi l'industrialisation zéro carbone des pays partenaires riches en ressources naturelles.

1. L'Europe en risque de manquer l'opportunité de sa réindustrialisation

La transition écologique: une dynamique déjà enclenchée en Europe et une opportunité de réindustrialisation. La transition écologique fait déjà ses preuves en Europe : le secteur des énergies renouvelables seul employait 1,6 million de travailleurs en 2022¹. Plusieurs secteurs clés pour la transition écologique sont à un moment charnière de leur évolution. Les trajectoires qui se dessinent font émerger des opportunités pour l'activité et l'emploi industriel : c'est vrai pour le secteur de la sidérurgie, si l'on en croit l'ADEME en France² ; c'est vrai pour l'automobile, si on articule une nouvelle stratégie des constructeurs, de nouveaux modèles, et une logique de relocalisation de l'activité³. Des dynamiques sont engagées au niveau régional⁴. La transition écologique contribuera aussi à terme à renforcer la compétitivité de l'UE et surtout à sa résilience au long-terme. Le marché mondial des technologies propres devrait représenter environ 580 milliards d'euros d'ici à 2030 (AIE, 2023), et l'UE devrait en prendre une part ce qui contribuera au développement de ses activités économiques. Un objectif de réduction nette de -90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2040, permettrait d'éviter des dépenses dans des importations de combustibles fossiles qui s'élèveraient à 2 800 milliards d'euros⁵. Une stratégie industrielle verte ambitieuse en Europe pourrait générer 1,6 million d'emplois verts supplémentaires dans l'industrie manufacturière net-zéro d'ici 2035, et 2,1 millions d'ici 2040⁶. Cependant la structuration de la filière industrielle de la transition énergétique est confrontée à des risques de ralentissement, voire de "mort dans l'œuf" qui s'expliquent par plusieurs facteurs.

L'opportunité de la réindustrialisation verte en danger en Europe. L'Europe est confrontée à un risque structurel de désindustrialisation et ce depuis plusieurs années. Ce phénomène concerne aussi plusieurs secteurs symboliques de la transition énergétique, à commencer par l'automobile et la sidérurgie. Ces secteurs, qui ont une grande part de responsabilité dans le réchauffement actuel, doivent se transformer absolument pour rester dans les limites planétaires dans la limite d'un réchauffement à + 1,5°C. On peut identifier au moins deux risques, celui de la fuite de carbone et celui du manque d'attractivité économique de l'UE face aux pays internationaux.

→ **Fuite carbone ou risque de délocalisations** : Malgré les aides mises en place dans le cadre du marché carbone (quotas gratuits leur évitant de payer pour leurs émissions) et en vigueur jusqu'en 2030 au minimum, certaines industries très émettrices pourraient vouloir délocaliser leurs activités dans des pays aux normes environnementales moins contraignantes avec la fin des quotas carbone gratuits. C'est notamment le cas des entreprises de l'industrie lourde (acier, ciment, pétrochimie) qui sont pour la plupart des multinationales intégrées à des chaînes de

¹ Strategic Perspectives, [The global net zero industrial race is on](#), 14.10.2024

² Ademe, [Plan de Transition Sectoriel de l'industrie de l'acier en France](#), Avril 2024

³ FNH, [Produire les citadines électriques en France](#), Mai 2024

⁴ Réseau Action Climat, [Territoires et emplois en transition écologique](#), Mars 2024

⁵ Strategic Perspectives, [EU 2040 Climate Target: a strong economic and security case for the net zero transition](#), 6.02.2024

⁶ Strategic perspectives, [The global net zero industrial race is on](#), 14.10.2024

valeur complexes et mondiales. En outre, des prix trop élevés de l'électricité renouvelable pourraient inciter les industriels à développer leurs produits bas-carbone dans des pays hors UE aux énergies renouvelables plus accessibles. C'est notamment le risque qui pèse sur le secteur de l'acier primaire européen : les sidérurgistes, qui vont être confrontés au coût du carbone avec la fin des quotas carbone gratuits, devront transformer leurs productions vers de l'acier bas-carbone produit avec de l'hydrogène vert. Ceux-ci pourraient être tentés de délocaliser la production d'acier fortement carboné dans des pays aux normes environnementales moindres ou d'établir la production d'acier vert dans des pays où les énergies renouvelables et l'hydrogène sont moins chers qu'en Europe⁷. Dans ce contexte, ArcelorMittal a récemment annoncé retarder ses investissements dans le projet d'acier décarboné à Dunkerque⁸.

→ **Risque d'échouer à réindustrialiser** : Les secteurs de la transition écologique (panneaux photovoltaïques, éolien, batteries et l'industrie automobile en général, pompes à chaleur, électrolyseurs pour l'hydrogène) pourraient ne pas s'établir en Europe mais aux Etats-Unis ou en Chine, par manque d'attractivité économique de l'Europe pour faire émerger et pérenniser ces secteurs. Par exemple, une batterie fabriquée en Chine est 32 % moins chère qu'une batterie fabriquée en Europe⁹. Cela a conduit l'usine suisse Meyer Burger en Allemagne, constructeur de panneaux solaires, à envisager de se délocaliser aux Etats-Unis¹⁰. D'autres projets sont simplement suspendus, comme le projet français d'usine de recyclage de batteries pour véhicules électriques Eramet à Dunkerque¹¹, mis à l'arrêt à cause d'incertitudes sur l'approvisionnement en matières premières.

Le manque d'attractivité européenne est exacerbé par la hausse des prix de l'énergie, liée aux combustibles fossiles, ainsi que les défaillances du nucléaire existant (de 2020 à 2023 en particulier) et le coût du nouveau nucléaire. Les prix de l'énergie sont toujours très élevés en Europe, phénomène qui s'explique en partie par les dépendances de l'UE aux énergies fossiles, majoritairement importées, dont le prix est volatile et élevé. En effet, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'UE a réduit ses importations en combustibles fossiles globales (429 milliards d'euros en 2023, contre 655 milliards d'euros en 2022, soit une baisse de 34,5%¹²) mais elle conserve des dépendances encore très élevées (657 millions de tonnes de combustibles fossiles importés en 2023). Outre le fait de contribuer à fragiliser la souveraineté de l'UE sur la scène internationale dans un contexte géopolitique extrêmement tendu, cette dépendance contribue aussi à augmenter les prix de l'énergie dans un contexte où les prix de l'électricité sont couplés aux prix des énergies fossiles, et à rendre l'Europe moins attractive pour déployer les technologies de la neutralité climatique. Dans son rapport sur la compétitivité, Mario Draghi indique que "les entreprises de l'UE sont toujours

⁷ Comme le Brésil pour l'hydroélectricité et l'éolien, les pays du Maghreb et de la péninsule arabique pour le solaire

⁸ Les Echos, [ArcelorMittal retarde son gigantesque projet d'acier décarboné à Dunkerque](#), 23.11.2024

⁹ Strategic Perspectives, [The global net zero industrial race is on](#), 14.10.2024

¹⁰ Novethic, "[Fermeture d'une des plus grandes usines de panneaux solaires d'Europe la souveraineté énergétique déraile](#)", Janvier 2024

¹¹ Ici, [Eramet suspend son projet d'usine de recyclage de batteries à Dunkerque](#), 24.10.2024

¹² Le Point, [Les importations européennes de gaz et de pétrole en forte baisse](#), 27.03.2024

confrontées à des prix de l'électricité 2 à 3 fois supérieurs à ceux des États-Unis¹³, situation qui pourrait évoluer avec le retour à la présidence de Donald Trump. Le prix du gaz est particulièrement élevé car l'UE - plus grand importateur mondial de gaz - importe de plus en plus de gaz naturel liquéfié (GNL) dont le prix est élevé en raison des coûts de liquéfaction et de transport.

Cette perte de vitesse est alimentée par l'absence d'un plan d'investissement européen de long-terme dans la transition énergétique et juste. L'Europe n'investit pas assez dans son futur et dans sa résilience. Dans son rapport sur la compétitivité européenne, Mario Draghi constate qu'il manque environ 450 milliards d'euros d'investissements publics et privés par an en Europe jusqu'en 2030 pour déployer la transition énergétique, et que 20 à 50% de ces investissements doivent provenir du public en fonction des secteurs¹⁴. L'Europe doit notamment faire face à des plans d'investissements massifs comme l'*Inflation Reduction Act* mis en place aux États-Unis qui favorise l'installation des industries de la transition énergétique aux États-Unis. L'UE est positionnée dans la course vers le développement des technologies vertes (notamment pompes à chaleur et l'industrie solaire) mais reste devancée par la Chine et les États-Unis¹⁵ et cela notamment à cause de son incapacité à investir. Dans un contexte où sept États membres font l'objet d'une procédure de déficit excessif, dont la France, un instrument financier européen serait bienvenu pour éviter de mobiliser davantage le recours à la dette nationale et d'éviter l'amplification des inégalités entre pays européens ne disposant pas tous de la même capacité fiscale pour financer leurs industries via des aides d'État, pour ne pas créer une Europe à deux vitesses. Ces fonds doivent venir du public mais aussi surtout du secteur privé : le rapport Draghi mentionne une répartition historique des financements dont 80 % viendraient du secteur privé.

2. Le Pacte industriel propre : une opportunité à saisir pour déployer une stratégie industrielle européenne robuste, construite autour du climat

Face à ces défis domestiques et internationaux, l'Europe doit saisir l'opportunité du Pacte industriel propre pour se réindustrialiser de manière vertueuse environnementalement tout en accélérant la lutte contre le réchauffement climatique. Elle doit donner un objectif clair à sa stratégie industrielle en la mettant au service du Pacte Vert (et non l'inverse) afin de redynamiser son tissu industriel tout en contribuant à atteindre ses objectifs climatiques, créer des emplois, renforcer son autonomie stratégique et sa compétitivité.

Ce que l'UE fait déjà et pourquoi ça ne suffit pas. L'UE a déjà mis en place des dispositifs pour renforcer sa stratégie industrielle, notamment en adoptant en 2024 le *Green Deal Industrial Plan* (GDIP). Plusieurs de ces dispositifs ont eu des retombées bénéfiques (Alliance

¹³ Mario Draghi, [The future of European Competitiveness](#), Septembre 2024

¹⁴ Mario Draghi, [The future of European Competitiveness](#), Septembre 2024

¹⁵ Strategic Perspectives, [The global net zero industrial race is on](#), 14.10.2024

pour les batteries, dialogues stratégiques pour la transition propre, Fonds innovation...)¹⁶. L'UE a également mis en place le Fonds de transition juste dans le cadre du Pacte vert en 2021 pour financer le volet social de la transformation écologique industrielle en accompagnant les reconversions, ce qui est indispensable.

Encadré. Zoom sur le Green Deal Industrial Plan

Le Plan industriel vert (GDIP) est un ensemble de mesures adoptées par l'Union européenne en 2024 en réponse à l'Inflation Reduction Act adopté par les Etats-Unis. Elles visent à promouvoir la croissance de l'industrie manufacturière de l'UE, à soutenir le développement des compétences, à créer un approvisionnement sûr en matières premières critiques et à augmenter les financements européens¹⁷.

- **Règlement sur les stratégies net zero (NZIA)** : ce règlement établit un cadre réglementaire pour stimuler la fabrication de "technologies propres" au sein de l'UE, en visant une production nationale de 40 % d'ici 2030 et une part de marché mondiale de 15 % d'ici 2040. Il vise à accélérer l'octroi de permis, à intégrer des critères de durabilité dans les marchés publics, à soutenir le développement des compétences et à fournir un financement préférentiel pour les projets stratégiques pour atteindre la neutralité climatique.
- **Loi sur les matières premières critiques (CRMA)** : Comme la NZIA, la CRMA se concentre sur l'approvisionnement en matières premières, en fixant des objectifs d'extraction, de traitement et de recyclage pour répondre à la demande de l'UE à l'horizon 2030. Elle comprend également un objectif de diversification afin d'éviter une dépendance excessive à l'égard d'un seul fournisseur. Les projets stratégiques menés dans le cadre de la CRMA bénéficient d'autorisations et de financements supplémentaires.
- **Aides d'État au titre du cadre temporaire pour les crises et les transitions** : Le cadre temporaire de crise et de transition des aides d'Etat permet aux États membres de contourner temporairement les restrictions en matière d'aides d'État pour investir dans des secteurs stratégiques tels que les "technologies propres", y compris des mesures d'incitation équivalentes provenant d'autres régions. Cette mesure, justifiée par la crise ukrainienne, devrait expirer en 2026 si elle n'est pas prolongée.
- **Plateforme des technologies stratégiques pour l'Europe (STEP)** : STEP permet aux fonds de cohésion de soutenir des technologies stratégiques à hauteur de 10 millions d'euros, offre un « guichet unique » aux entreprises pour accéder aux fonds de l'UE et introduit le « sceau STEP » pour faciliter l'accès au financement aux niveaux européen et national.

¹⁶ I4CE, [Making a Success of the Clean Industrial Deal. A step forward for green industrial policy, or another stumbling block?](#), Septembre 2024

¹⁷ I4CE, [Making a Success of the Clean Industrial Deal. A step forward for green industrial policy, or another stumbling block?](#), Septembre 2024

Cependant, l'action politique européenne fait défaut sur plusieurs aspects majeurs, en particulier le manque d'un objectif prioritaire sur le climat et d'un questionnement en amont sur les besoins en ressources, de priorisation des technologies à déployer pour atteindre la neutralité climatique, l'absence de soutien financier public privé à la hauteur, et l'impréparation des impacts sur l'emploi.

1. La stratégie industrielle européenne n'est pas assez clairement structurée autour d'un objectif climatique ambitieux et ne questionne pas, en amont, les besoins en lien avec une priorisation des usages.

Pour être efficace, la politique industrielle verte de l'UE a besoin d'un objectif clair, à l'aune duquel sont évaluées les orientations politiques et les décisions de financement. Actuellement, l'approche de l'UE a consisté en un chevauchement d'objectifs¹⁸. Le Pacte industriel propre est l'occasion de recentrer la politique industrielle européenne autour de l'objectif de réduction de gaz à effet de serre de l'UE pour 2030 et de fixer un objectif ambitieux pour 2040. L'objectif de compétitivité seul, qui consiste en l'aptitude à faire face à la concurrence notamment étrangère, n'a pas de valeur ajoutée s'il n'est pas articulé à des objectifs forts de durabilité et de résilience. Le Pacte industriel propre doit penser une priorisation des usages des ressources, notamment des matières premières critiques ce que n'a pas fait le règlement sur les matières premières critiques (CRMA). Les législations européennes mettent sur le même pied les objectifs de transition énergétique, numérique, les besoins de l'armement et de l'aérospatial, comme on peut le voir avec le lithium, matériau de plus en plus convoité par les secteurs de l'aéronautique et de la défense. Il faut prioriser les usages qui contribuent à la transition énergétique et écologique.

2. Pas de priorisation suffisante des technologies à déployer pour atteindre la neutralité climatique.

Le règlement pour une industrie nette zéro (Net zero industry Act, NZIA), initiative du "GDIP", définit un ensemble de technologies stratégiques à déployer et à financer pour atteindre la neutralité climatique. Cette liste est trop étendue: elle cible à juste titre les industries qui fabriquent des technologies propres que l'on connaît et que l'on peut déployer à court terme, c'est-à-dire à horizon 2030 (usines qui fabriquent des technologies liées aux renouvelables, des pompes à chaleur, des électrolyseurs). Mais elle comprend aussi, après le lobbying intense de certaines industries, des technologies qui ne pourront pas être déployées assez rapidement, voire qui sont polluantes et/ ou dangereuses : le recyclage chimique, le Carbon Capture, Utilisation and Storage (CCUS). Le Carbon capture and storage (CCS) a également été intégré sans disposition pour limiter son utilisation au cas où les technologies et mesures disponibles (incluant l'écoconception et les mesures visant la demande) ne permettraient pas de réduire suffisamment les émissions de CO2.

3. L'absence de mesures portant sur la réduction de la demande

La politique industrielle européenne en matière d'énergie et d'accès aux ressources s'est principalement concentrée jusqu'alors sur l'offre d'une énergie abondante et abordable, en ignorant l'énorme potentiel de mesures agissant sur la réduction de la demande et de la

¹⁸ I4CE, [Making a Success of the Clean Industrial Deal. A step forward for green industrial policy, or another stumbling block?](#), Septembre 2024

consommation¹⁹ pour rester dans les clous du 1,5°C. La sobriété est définie par le GIEC²⁰ comme “l’ensemble des mesures et des pratiques quotidiennes qui permettent d’éviter l’utilisation d’énergie, de matériaux, de terres et d’eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le cadre des limites planétaires”. Elle a un rôle primordial à jouer pour augmenter nos chances d’atteindre nos objectifs climatiques dans un souci de justice sociale, tout en renforçant notre compétitivité et notre résilience. Comme le souligne Bruegel, mettre en place des mesures de réduction de la demande dans l’UE permettrait “d’améliorer la sécurité économique et la stabilité financière de l’UE, ainsi que la compétitivité des entreprises européennes à moyen terme”²¹. Elle permet de concentrer l’économie sur le développement de nouveaux modèles et de services davantage créateurs de valeur. Parallèlement, la sobriété réduit la dépendance de l’Europe aux importations d’énergie, ce qui permettrait à l’UE d’économiser environ 200 milliards d’euros par an²² et de renforcer la sécurité de la chaîne d’approvisionnement, libérant ainsi des capacités d’injection financière dans son économie domestique tout en la rendant moins vulnérable (assurance contre les pénuries, robustesse aux chocs exogènes²³...). Au total, en activant pleinement le levier de la sobriété, il serait possible de réduire la demande d’énergie de 20 à 30 % en Europe et libérer le continent de sa dépendance à l’égard des importations d’énergie d’ici 2050²⁴. Des mesures d’économie circulaire et des objectifs de réduction de la consommation de ressources permettraient par ailleurs de réduire les importations annuelles de matériaux tels que l’aluminium, le fer et le cuivre et d’économiser 42 milliards d’euros d’ici 2040²⁵. La sobriété constitue donc un facteur de résilience économique, sociale, sécuritaire, géostratégique ou encore sanitaire (qualité de l’air²⁶, des écosystèmes...). L’UE doit renforcer son cadre établi sur l’économie circulaire dans la prochaine loi sur l’économie circulaire dans le cadre du Pacte industriel propre²⁷.

4. L’absence d’un soutien financier public à la hauteur (montant et conditionnalités)

Dans le cadre du GDIP, une enveloppe de financement initialement pensée comme “un fonds de souveraineté ambitieux” a été adoptée par les Etats et le Parlement, sur proposition de la Commission. Il s’agit de “STEP”: une plateforme de financement des technologies stratégiques. Alors que le déficit de financement dans la transition énergétique se chiffre à plusieurs centaines de milliards d’euros par an, STEP consiste principalement en un remaniement des fonds européens existants dans le but de soutenir les investissements en capital des entreprises et l’accès à l’emploi dans les hautes technologies, avec un budget d’environ 10 milliards d’euros. Ce fonds manque également d’une approche stratégique car il est trop vaste et dilue les fonds (déjà minces) disponibles²⁸. Enfin, STEP rend éligibles des

¹⁹ CAN Europe, EEB, WWF, [Joint NGO statement on Net-Zero Industry Act \(NZIA\)](#)

²⁰ IPCC, [Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change](#)

²¹ Heather Grabbe, Lucas Léry Moffat, [“A European circular single market for economic security and competitiveness”](#), 12/09/2024, Bruegel

²² Institut Rousseau, [Road To Net Zero](#), January 2024

²³ Manifesto [“A resilient and resource-wise Europe”](#), Mars 2024

²⁴ [CLEVER scenario](#), June 2023

²⁵ Strategic Perspectives, [The global net-zero industrial race is on](#), Septembre 2024

²⁶ Niall McCarthy, [‘The Economic Burden Of Air Pollution’](#), 13 février 2020

²⁷ Heather Grabbe, Lucas Léry Moffat, [“A European circular single market for economic security and competitiveness”](#), 12/09/2024, Bruegel

²⁸ CAN Europe, [The STEP proposal: recovery funds and cohesion policy should not be cannibalised for financing dubious objectives](#), 21/06/2023

secteurs qui nuisent à l'environnement, qui n'ont pas fait leurs preuves à grande échelle ou qui sont liés aux combustibles fossiles – tels que l'hydrogène d'origine fossile, les « combustibles de substitution », la capture/séquestration, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS). Cela détourne les investissements publics du développement de technologies qui ont fait leurs preuves. Ce fonds aurait dû être dimensionné à la hauteur des enjeux et ciblé sur les technologies les plus efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique et les moins hasardeuses (par exemple les pompes à chaleur, l'éolien).

- Le principal instrument mis en place pour le financement de la politique industrielle verte dans le cadre du Green Deal Industrial Plan est la **réforme temporaire du cadre des aides d'Etat** qui a conduit à l'assouplissement des conditions d'octroi des aides, notamment pour les entreprises des secteurs de la transition énergétique. Cet assouplissement est utile mais alimente une distorsion entre les Etats, qui ont des capacités d'investissement très variables. Une enveloppe de financement européenne permettrait de renforcer la cohésion entre les pays européens dans le déploiement de la transition écologique.
- L'UE a également **versé des sommes très importantes à l'industrie lourde dans le cadre du marché carbone**, sous la forme de permis gratuits à polluer, initialement pour compenser le prix supplémentaire du carbone. Des permis à polluer gratuits d'une valeur de 98,5 milliards d'euros ont été accordés à des secteurs à forte consommation d'énergie, notamment l'acier, le ciment, les produits chimiques et l'aviation, entre 2013 et 2021²⁹. Ces permis, dont le montant a dépassé ce que le marché carbone a facturé aux pollueurs, n'ont pas été assortis de conditionnalités climatiques, telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique, qui auraient permis de favoriser la transformation de ces industries vers la neutralité climatique.

5. Impréparation des impacts sur l'emploi et sur les territoires

Malgré un potentiel de création d'emplois certain grâce à la transition écologique (notamment pour les secteurs de la sidérurgie et de l'automobile), il faut aussi anticiper des baisses d'emplois à terme dans d'autres secteurs (par exemple dans les raffineries). Or, excepté le Fonds de transition juste adopté dans le cadre du Pacte vert européen pour financer la décarbonation des territoires les plus dépendants des combustibles fossiles et notamment la reconversion des emplois, la stratégie industrielle européenne verte ne prévoit pas de dispositif pour préparer les évolutions des emplois liées à la transition écologique.

Le Pacte industriel propre: l'opportunité de relancer et déployer une industrie verte européenne. La présidente de la Commission européenne renouvelée en juillet dernier, a annoncé la publication d'un ensemble de propositions dans les cent premiers jours de cette mandature. Il s'agit du "Pacte industriel propre", qui visera à renforcer la compétitivité de l'Union européenne tout en accélérant sa décarbonation. Ce Pacte comprendrait plusieurs initiatives dont :

- ★ une loi sur l'accélération de la décarbonisation industrielle : sorte de NZIA pour l'industrie lourde, utilisant la réglementation pour soutenir le déploiement de technologies de décarbonation.
- ★ Un paquet de mesures sur les « substances chimiques » (REACH, PFAS)

²⁹ WWF EPO, "[Where did all the money go?](#)", Novembre 2022

- ★ Des actions sur le réseau énergétique/le stockage + les prix de l'énergie : réduction des taxes, « mécanismes d'agrégation de la demande », CCfD
- ★ Plateforme sur les matières premières critiques (achats groupés, stockage)
- ★ La révision de la directive européenne qui définit les critères de la commande publique (proposition législative attendue en 2026)
- ★ Une loi sur l'économie circulaire pour créer une demande de matériaux secondaires et un marché unique pour les déchets (notamment les matières premières critiques)
- ★ Un plan d'action sur les compétences et la pénurie de main-d'œuvre et mise en place l'Union des compétences
- ★ Un Fonds européen pour la compétitivité dans le cadre du prochain budget de l'UE à partir de 2028, ciblé sur les technologies stratégiques.
- ★ Le dérisquage des capitaux privés par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement.
- ★ L'achèvement de l'Union des marchés de capitaux, longtemps retardée, et le lancement de la proposition d'une Union de l'épargne et de l'investissement.
- ★ La réforme du cadre des aides d'État
- ★ Fléchage des recettes du système d'échange de quotas d'émission
- ★ Cibler les subventions aux énergies fossiles
- ★ Poursuivre les nouveaux partenariats de commerce et d'investissement propres axés sur les technologies propres et les matériaux critiques afin de diversifier les chaînes d'approvisionnement.

Devant toutes futures initiatives, l'enjeu est de faire d'une pierre "quatre coups". L'Europe peut à la fois gagner le pari de sa réindustrialisation vertueuse environnementalement, renforcer sa compétitivité, atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et réduire la pollution ainsi que son utilisation des ressources, tout en renforçant son indépendance stratégique et donc sa sécurité vis-vis des autres puissances. Pour cela, une ambition climatique forte doit guider sa stratégie industrielle.

2. Recommandations pour une stratégie industrielle européenne au service du climat et des emplois

Le Réseau Action Climat et ses 27 organisations membres formulent une série de recommandations en lien avec le Climate Action Network Europe, représentant plus de [200 organisations](#) de la société civile, pour s'assurer que la stratégie industrielle européenne soit au service de la population, des emplois et de la résilience de l'UE :

1. Inscrire au cœur du Pacte industriel propre un objectif visant la neutralité climatique au plus tard en 2040 et garantir une logique de planification et de répartition de la chaîne de valeur entre les Etats européens.

Comme l'a mentionné Stéphane Séjourné, alors candidat au poste de vice-président à la stratégie industrielle à la Commission européenne, lors de son audition devant les parlementaires européens, il ne peut pas y avoir d'industrie européenne sans décarbonation et de décarbonation sans industrie européenne. La réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre doit être le phare de la réindustrialisation européenne. Le meilleur moyen d'augmenter la compétitivité en même temps que la résilience de l'Union européenne est de mettre en œuvre une stratégie industrielle structurée autour du Pacte vert européen et de ses objectifs. Cela permettra de construire les filières nécessaires à la transition, de stimuler la production de technologies neutres pour le climat, de mettre fin à notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et de réduire notre demande d'énergie et de matières premières. Le Pacte industriel propre devrait également être l'opportunité de **mettre en place des coopérations entre les Etats à partir d'une logique de planification de la répartition de la chaîne de valeur** pour éviter la mise en concurrence entre pays européens, qui amène à une logique d'inflation forte pour l'action publique sans garantie de résultat écologique et sociale (cf. mise sous pression des divers états par l'industrie sidérurgique).

2. Prioriser les technologies à déployer pour atteindre la neutralité climatique et se limiter aux options les plus efficaces et avec le moins d'externalités environnementales négatives pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre.

Alors que le règlement pour sur l'industrie nette zéro (NZIA) et l'enveloppe de financement STEP ont défini de manière trop large les technologies stratégiques pour l'atteinte de la neutralité climatique, il est essentiel que le Pacte industriel propre priorise clairement : les énergies renouvelables (éolien offshore et terrestre, solaire en particulier), les pompes à chaleur et les électrolyseurs. Les technologies stratégiques pour la neutralité climatique ne doivent pas contenir des solutions hasardeuses liées aux combustibles fossiles comme le CCUS.

3. Déployer des mesures de réduction de la demande.

Alors que la stratégie industrielle européenne n'a pour le moment pas agi sur la réduction de la demande, le Pacte industriel propre doit comprendre une loi ambitieuse sur l'économie circulaire pour renforcer les chaînes d'approvisionnement et l'autonomie stratégique

européenne en réduisant ses dépendances de matières premières à l'international. Pour cela la loi sur l'économie circulaire devrait contenir :

- **Des objectifs contraignants de réduction de la consommation de matières premières.** Ces objectifs devraient inclure une réduction contraignante de l'empreinte matérielle de l'UE (consommation de matières premières, telle que mesurée par Eurostat) à **5 tonnes par habitant d'ici 2050** (une réduction de 66 % par rapport aux niveaux de 2022 de 14,8 tonnes par habitant), avec des objectifs de réduction à moyen terme d'au moins 20 % d'ici 2030 (11,8 tonnes par habitant et par an) et d'au moins 50 % d'ici 2040 (7,4 tonnes par habitant et par an).
- **un objectif d'augmenter jusqu'à 70-80%** les taux d'utilisation secondaire des matières clés grâce à une plus grande circularité³⁰.

4. Mettre en place un Fonds pour la compétitivité pour investir au moins 200 milliards d'euros publics d'ici 2040 dans la décarbonation de l'industrie existante dans la construction d'industries nettes zéro.

Le Fonds pour la compétitivité doit démarrer dès que possible, idéalement avant les négociations sur le budget pluriannuel de l'UE, afin d'assurer la continuité du financement avec le plan de relance Next Generation EU qui arrive à échéance en 2026. Des investissements massifs centralisés dans un financement européen permettront aussi de renforcer la cohésion entre les pays de l'UE et d'éviter de fracturer davantage le marché unique en fonction des capacités d'investissement de chaque Etat membre.

5. Intégrer des conditionnalités environnementales et sociales fortes dans les financements publics européens et nationaux alloués aux entreprises.

Des conditionnalités sociales et environnementales sont nécessaires pour utiliser de la manière la plus efficace l'argent public et s'assurer de la performance des investissements, ainsi que du déploiement d'une transition juste des emplois. Cela pourra concerner notamment le Fonds pour la compétitivité. Ces conditionnalités devraient prévoir à minima de:

- **Respecter le principe de “ne pas causer de préjudice important” (DNSH)³¹** : une entreprise qui participe à un appel d'offres public ou qui sollicite des fonds européens ou des aides d'État ne doit pas générer des activités qui causent un préjudice important à l'environnement³² pour l'activité financée.
- **Adopter un plan de transformation public au niveau de l'installation** : l'entreprise doit également présenter un plan de transformation pour augmenter l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources et pour faire évoluer ses processus vers l'élimination progressive des combustibles fossiles, y compris par le passage à des sources d'énergie renouvelables en priorité³³.
- **Respecter les normes sociales et du droit du travail minimales** : en particulier l'engagement dans des négociations collectives et le respect des conventions collectives, soutenir l'amélioration et la requalification des travailleurs.

³⁰ CAN Europe, Paris Agreement Compatible [Scenario](#)

³¹ Do-no-significant-harm (DNSH), principe issu du règlement UE 2020/852 établissant un cadre visant à favoriser les investissements durables (Taxonomie)

³² Requis dans le règlement UE établissant la Facilité pour la reprise et la résilience (plan de relance)

³³ A noter que ce plan de transformation est déjà requis par la directive UE sur les émissions industrielles (IED)

- L'entreprise ne délocalise pas ses activités dans des pays tiers.
- Faire preuve d'un comportement fiscal responsable et publier un rapport annuel pays par pays³⁴.

6. Redéfinir les règles relatives à la commande publique pour soutenir les produits issus de filières vertueuses environnementalement et fabriqués dans l'UE qui contribuent à la réduction des émissions de GES.

Les marchés publics, représentent 15 % du PIB de l'UE, peuvent constituer un puissant levier pour structurer les industries et les marchés grâce à l'adoption précoce de normes de marché de premier plan. Si elles sont bien conçues, les normes pourraient permettre d'injecter 86 milliards d'euros par an dans l'économie européenne pour soutenir les produits innovants, plus écologiques, plus sobres et plus circulaires fabriqués dans l'UE.

7. Faire contribuer la finance privée en mettant notamment en place une Union des Marchés des Capitaux (UMC) conditionnée à une orientation des investissements vers les activités vertes, à travers des produits financiers labellisés et facilement compréhensibles pour les investisseurs.

Pour atteindre ses objectifs climatiques, des investissements massifs dans la transition sont nécessaires. Ces fonds doivent venir du public mais surtout du secteur privé. Le rapport Draghi mentionne une répartition historique des financements dont 80% viendraient du secteur privé. Les institutions financières privées et les acteurs économiques privés sont donc appelés à jouer un rôle central dans la transition, mais leurs investissements ne sont aujourd'hui pas au niveau pour de l'urgence. Il faut orienter les flux financiers privés pour financer la transition. Si cela peut passer notamment par la mise en place d'une Union des marchés des capitaux, comme soutenu par Ursula von der Leyen et de nombreux décideurs européens, cette UMC devra alors obligatoirement orienter les investissements vers les activités vertes, à travers des produits financiers labellisés par exemple. Ces investissements doivent contenir des critères minimaux sur les questions de durabilité et exclure certains types d'investissements (comme ceux alloués aux énergies fossiles par exemple). Cette UMC ne sera cependant pas suffisante pour financer la transition, comme l'a rappelé la Commissaire européenne Albuquerque lors de son audition. Verdir la finance nécessitera en effet de travailler sur de nombreux sujets comme la lutte contre l'écoblanchiment ou la responsabilité civile des acteurs financiers pour les services financiers qu'ils prodiguent.

8. Préparer la transition juste des emplois et des territoires.

L'enjeu de l'emploi (pertes et création) doit être traité par l'échelon européen dans le cadre du Pacte industriel propre. Le Pacte industriel propre devrait :

- **Dédier davantage de financements à la transition juste des emplois, par exemple en renforçant le Fonds de Transition Juste (FTJ).** Le FTJ est indispensable parce qu'il favorise la résilience économique des secteurs et territoires potentiellement fragilisés par la transition écologique³⁵.
- **Analyser à l'échelle européenne les scénarios de décarbonation des filières industrielles** (directement ou indirectement émettrices de gaz à effet de

³⁴ Prévus dans certains régimes nationaux de subventions et d'aides d'État et s'appuie sur la directive pays par pays relative à la déclaration fiscale.

³⁵ La lettre du CEPII, [Vingt ans de plans sociaux dans l'industrie : quels enseignements pour la transition écologique ?](#), Mars 2023

serre) et rechercher **les politiques industrielle et sociale** qui favorisent au maximum des co-bénéfices pour l'emploi et pour la décarbonation.

- Inclure les **parties prenantes des filières** concernées;
- Penser les impacts d'emploi dans **une logique de filière d'ensemble**. Par exemple pour la sidérurgie, ne pas se concentrer uniquement de penser l'avenir des hauts-fourneaux mais penser à l'écosystème industriel en aval, porteur de plus-value et d'emplois potentiels.

9. Limiter les impacts environnementaux générés par l'extraction des matières premières.

- ◆ **Réviser le classement des matières premières critiques et stratégique du *Critical Raw Material Act*** afin de prioriser les besoins des secteurs contribuant à la transition écologique plutôt que les secteurs du numérique de l'armement et de l'aéronautique³⁶.
- ◆ **Réduire l'impact de l'extraction et ses externalités environnementales – exemple.** Exclure les projets miniers des espaces protégés ou à haute valeur environnementale (sites Natura2000 et Ramsar, zones de conservation, grands fonds marins, Arctique...). L'UE doit instituer des "zones interdites" et définir des mesures de protection dans le cadre de politiques et de stratégies spécifiques.

10. Améliorer la mise en œuvre des législations environnementales, sans tomber dans le piège d'une simplification à l'aveugle³⁷.

Le Pacte industriel propre tel que présenté par la présidente de la Commission européenne à ce stade prévoit un agenda de simplification pour renforcer la compétitivité européenne notamment en allégeant la charge administrative des entreprises. La simplification ne doit pas se traduire en dérégulation environnementale qui n'apporterait rien aux entreprises, tout en aggravant leur situation puisque cela conduirait à aggraver les problèmes environnementaux, entraînant des coûts plus élevés pour les entreprises et la société. Dans son rapport final, le groupe de haut niveau sur les charges administratives de la Commission européenne a constaté que la politique environnementale représente moins de 1 % de l'ensemble des charges administratives dans l'UE³⁸. Selon l'OCDE, la rigueur des politiques environnementales ne nuit pas à la croissance de la productivité et que les politiques environnementales ne constituent pas un obstacle à l'emploi et au développement économique³⁹. Enfin, la réglementation européenne permet d'alléger les charges administratives des entreprises qui devraient sinon, naviguer dans 27 réglementations nationales différentes.

- ◆ L'UE devrait mieux utiliser **les outils digitaux** comme l'intelligence artificielle, les applications et plateformes pour améliorer la mise en œuvre des législations environnementales.

³⁶ Fondation pour la nature et l'homme, Cahier d'acteur, Projet de mine de lithium dans l'Allier, 07/2024

³⁷ CAN Europe, WWF, T&E, Birdlife, EEB, BRIEFING [Smart Implementation of the European Green Deal](#), Octobre 2024

³⁸ European Commission, High Level Group on Administrative Burdens – Final Report, 24 July 2014

³⁹ Environmental policies and productivity growth – a critical review of empirical findings', Tomasz Koźluk and Vera Zipperer, OECD Journal: Economic Studies, Volume 2014, OECD 2015

¹¹ Taking Stock of the Commission's Better Regulation Agenda (European Commission, April 2019)

- ◆ La Commission devrait envisager la **création d'un service dédié à la mise en œuvre des lois** relatives au Pacte vert.
- ◆ L'UE et les États membres devraient s'efforcer de réduire les formalités administratives pour les bénéficiaires de fonds européens. Cela sans compromettre les normes écologiques et sociales en veillant à ce que les fonds publics de l'UE, par exemple en utilisant la digitalisation.

11. Pour éviter que la stratégie industrielle européenne ne reproduise une approche néocoloniale et extractiviste, construire une stratégie industrielle verte européenne qui soutient aussi l'industrialisation zéro carbone des pays partenaires riches en ressources naturelles⁴⁰.

Plutôt que d'enfermer ces pays dans le rôle d'exportateurs de matières premières non transformées et de perpétuer une consommation globalement inéquitable de matières premières, l'UE et les pays de l'UE devraient notamment mettre en place des **partenariats de commerce et d'investissement propres qui incluent des engagements de durabilité clairs, mesurables et sur mesure** pour soutenir le développement d'industries et de chaînes de valeur propres dans les pays partenaires.

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique



⁴⁰ CAN International, [“Civil society recommendations for the UN Secretary-General’s panel on critical energy transition minerals”](#), 26/04/2024